



SAVERNE , mercredi 10 mars 2010

Service de la navigation de Strasbourg

Travaux

ARRET DE NAVIGATION

CANAL DE LA MARNE AU RHIN

CANAL DES HOUILLERES DE LA SARRE

AVIS A LA BATELLERIE

N° FR/2010/00832

02/2010

Pris en application :

de l'article 1.22 du décret n° 73.912 du 21 septembre 1973 portant Règlement Général de Police de la Navigation Intérieure

Article 23 des Règlements Particuliers de Police de la Navigation sur le Canal de la Marne au Rhin, du Canal des Houillères de la Sarre, et de la Sarre Canalisée du 20 décembre 1974

Une interdiction de naviguer

- **le mercredi 24 mars 2010 de 09:00 à 16:00 [tous les usagers (dans les deux sens)]**
 - Canal de la Marne au Rhin, branche Est entre les PK 222.400 (écluse de Réchicourt) et PK 229.600 (porte de garde de Gondrexange) - (Toute la largeur de la voie)
- **le mercredi 24 mars 2010 de 09:00 à 16:00 [tous les usagers (dans les deux sens)]**
 - Canal des Houillères de la Sarre entre les PK 0.000 (Jonction) et PK 2.000 (port du Houillon)

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :
 Subdivision de Saverne-Lutzelbourg, 12 rue de l'Orangerie, 67703, SAVERNE Cedex.
 Tél : 03 88 91 80 83. Fax : 03 88 71 28 15.

Commentaire :

Le démontage de la passerelle piétonne située au droit de la jonction (P.K.227.600) du CMR et du CHS nécessite un arrêt de la navigation le 24 mars 2010 entre 9h et 16h.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents du Service Navigation.

Chef d'Arrondissement

Bruno DUFOUR

Date limite d'affichage :

jeudi 25 mars 2010